



Communiqué de Presse

Paris, le 22 mars 2022

Le SYNAP annonce la parution de l'édition 2022 de son Guide des Usages

Véritable référentiel pour les professionnels comme pour leurs clients ainsi que les organismes de formation, le Guide des Usages définit les règles et bonnes pratiques du métier. Cette nouvelle édition intègre les dernières évolutions d'un métier en mutation dans un monde de plus en plus numérique.

Le SYNAP annonce la sortie de l'édition 2022 de **son Guide des Pratiques et des Usages des attachés de presse et conseillers en relations publics.**



Ce document, dont la première édition était parue en 2006, vise à définir les règles et bonnes pratiques des attachés de presse et conseillers en relations publics et à servir de référentiel de base des formations pour les écoles professionnelles et autres organismes délivrant des formations dans ce secteur.

Il concerne tous les professionnels, attachés de presse et conseillers en relations publics - qu'ils soient indépendants, intégrés dans une entreprise, une association, une collectivité ou travaillent pour le compte de personnes physiques - en charge de concevoir une stratégie de relations presse / relations publics et de la mettre en œuvre.

Il peut également **servir de référence sur les critères minimaux qu'un client**, faisant appel à un professionnel, **est en droit d'attendre** dans un souci de transparence.

Le Guide s'articule selon la chronologie suivante :

- La procédure d'appel d'offres
- La recommandation
- La mise en œuvre de la mission
- Le reporting
- La rémunération

« En éditant ce Guide des Usages, le SYNAP, en tant qu'organisme syndical de promotion et de défense de ces professions, s'engageait contre l'amateurisme en rappelant les règles garantes de la crédibilité de ces métiers » rappelle Frédérique Pusey, Présidente du SYNAP. « Depuis sa sortie, ce guide connaît un franc succès. Mais, avec les évolutions enregistrées ces derniers temps par nos métiers, ce texte méritait d'être quelque peu rafraîchi. C'est désormais chose faite ! ».

L'édition 2022 du Guide des Pratiques et des Usages des attachés de presse et conseillers en relations publics est disponible gratuitement, sur simple demande via le lien suivant : <https://www.synap.org/guide-des-usages>

A propos du SYNAP

Créé en 1960, le SYNAP est le syndicat professionnel des Attachés de Presse et des Conseillers en Relations Publics. Présent dans toute la France, il est l'un des organismes de promotion et de défense de ces professions qui représentent sur notre territoire quelque 20 000 personnes. Cette représentativité le qualifie pour engager toutes négociations auprès des pouvoirs publics, signer des conventions collectives et délivrer des labels professionnels. Le SYNAP regroupe des professionnels indépendants ou salariés, en entreprise, en agence ou en collectivité, soucieux du respect des usages et des règles de la profession définis par les codes d'éthique et de déontologie d'Athènes et Lisbonne, mais aussi par le code professionnel français des relations publiques et l'arrêté ministériel du 23 octobre 1964. Il anime une réflexion permanente sur les pratiques et l'évolution des métiers qu'il représente. Ses adhérents bénéficient d'avantages exclusifs ainsi que de tous les accompagnements et outils nécessaires à l'exercice de leur métier. Ils sont détenteurs d'une carte d'attaché de presse certifiant de leur professionnalisme.

SYNAP - Contacts Presse et Médias

Bruno Sanvoisin
bruno@bs-communication.com
Tél : 06 82 52 62 39

Frédérique Vigezzi
frederique.vigezzi@gmail.com
Tél : 06 10 82 64 30